



FORMATION CONTINUE OCTOBRE 2022

Du Jeudi 13 (13h30) au Samedi 15 (12h00)

INSCRIPTION(*) au plus tard le 2 OCTOBRE 2022

Via mail de la F.E.S.D.	Via courrier postal
contact@federation-sophrologie.eu	Stéphane PERE 24 Place Etienne Chérade de Montbron 86140 Scorbe Clairvaux 0033 (0)6.37.22.74.97 Stephane.pere16@orange.fr

ATTENTION : Votre inscription sera effective à la réception de la totalité du coût du week-end soit par chèque soit par virement bancaire (frais pédagogique + hébergement)

chèque à l'ordre de la FESD

ou

virement bancaire sur le compte de la F.E.S.D à La banque postale :

IBAN : FR35 2004 1010 0608 0347 0N02 752 / BIC : PSSTFRPPLIM

NOM		
Prénom		
Adresse postale : Rue et n°		
CP, Localité et Pays		
Adresse mail		
Téléphones : Fixe et portable		

Depuis 2017 toutes nos formations continues se vivent en résidentiel obligatoire, l'hébergement et la restauration se font sur place.

Le Domaine du Luth nous est entièrement réservé. (voir page 2)

Cette nouvelle formule nous permet de vous proposer plus de temps pour le partage de vos pratiques professionnelles.

(*) en cas de désistement entre le 30 septembre et le 5 octobre 2022, des frais de dossiers de 50 € seront gardés par la FESD. Un désistement après le 6 octobre ne pourra permettre un remboursement SAUF cas de force majeure ou si une personne peut prendre votre place.



FORMATION CONTINUE OCTOBRE 2022

HEBERGEMENT

Type de chambre	Nom des personnes partageant la chambre (en ce vous compris)		
Individuelle (+ 15 €)			
Deux personnes			
Trois personnes			

REPAS :

Dans le prix de l'hébergement sont compris les 3 repas du jeudi soir au samedi midi: petit déjeuner, déjeuner et dîner ainsi que les collations.

DATE :

SIGNATURE :